

Compte-rendu de la

**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANSEN POUR LA ZONE SUD DU COPACE**

Accra, Ghana, 29 octobre 2009



LE PROJET EAF-NANSEN

La FAO a initié l'exécution du projet «Renforcement de la base des connaissances pour mettre en œuvre une approche écosystémique des pêcheries marines dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR)» en décembre 2006. Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen fait suite aux précédents projets/programmes dans le cadre du partenariat entre la FAO, Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen en Norvège, pour l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques dans les pays en développement. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements et en collaboration avec les projets grands écosystèmes marins (GEM¹) soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM²) et d'autres projets régionaux qui ont le potentiel de contribuer à certains éléments du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'opportunité aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne partenaires de recevoir un appui technique de la FAO pour le développement de cadres nationaux et régionaux visant une approche écosystémique de l'aménagement des pêches et la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires sur leurs écosystèmes marins. Ces éléments seront utilisés pour la planification et le suivi des pêcheries et de leurs écosystèmes. Le projet contribue à renforcer les capacités des administrations nationales responsables de l'aménagement des pêches en introduisant des méthodes d'évaluation des risques écologiques pour identifier les questions d'aménagement d'importance majeure ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi des progrès de la mise en œuvre de plans d'aménagement des ressources marines conformes à l'approche écosystémique des pêches.

¹ En anglais: Large Marine Ecosystem

² En anglais: Global Environment Facility (GEF)

RENFORCEMENT DE LA BASE DES CONNAISSANCE POUR
METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES
PÊCHERIES MARINES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)

Compte-rendu de la
RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANEN POUR LA ZONE SUD DU COPACE

Accra, Ghana, 29 octobre 2009

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Voici le compte-rendu de la réunion du Comité directeur régional pour la zone sud du COPACE (COPACE-S SRC) pour le projet EAF-Nansen. Le COPACE-S SRC est l'un des comités directeur régionaux du projet EAF-Nansen (Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement). La réunion s'est tenue à l'Hôtel Miklin à Accra, au Ghana le 29 octobre 2009. Le rapport rend compte des discussions, décisions prises et recommandations formulées lors de la réunion. Il a été préparé par l'unité de gestion du projet EAF-Nansen à Rome et diffusé à tous les participants pour leurs commentaires et confirmation.

FAO EAF-Nansen Project/FAO, Projet EAF-Nansen

Minutes of the Meeting of the EAF-Nansen Project Regional Steering Committee for the CECAF-South area, Accra, Ghana, 29 October 2009/

Compte-rendu de la Réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la zone sud du COPACE, Accra, Ghana, 29 octobre 2009

FAO EAF-Nansen Project Report/FAO, Rapport du Projet EAF-Nansen. No 12. Rome, FAO 2012. 26p.

RÉSUMÉ

La première réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la zone sud du COPACE a eu lieu à l'hôtel Miklin à Accra, au Ghana le 29 octobre 2009. Ont assisté à la réunion les représentants du Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone et Togo. Il y avait également des représentants du Partenariat stratégique du Fonds d'investissement pour la pêche de l'Union africaine, et le Comité des pêches sous-régional pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) et de la FAO. M. Séraphin Nadjé Dedi, Secrétaire général du CPCO et M. Frédéric Adeyemi, Ag. Directeur des pêches du Nigéria, ont été élus Président et Vice-Président respectivement.

La réunion a débuté par une présentation générale du projet EAF-Nansen par le Coordonnateur du projet qui a également abordé les principes de base de l'approche écosystémique des pêches (AEP). Les activités et réalisations de chaque composante du projet ont été présentées et discutées, de même que la structure de gestion du projet, les campagnes sur les écosystèmes développées par le projet, l'examen à mi-parcours du projet EAF-Nansen et le plan de travail pour 2010. Plusieurs membres du Comité ont déploré le retard que la région semble avoir pris dans la mise en œuvre du projet EAF-Nansen. Le problème auquel fait face le projet Grand écosystème marin du Courant de Guinée (GCLME) et le nombre insuffisant de campagnes effectuées par le N/R DR. FRIDTJOF NANSEN dans la région pour les pays a également été soulevé.

Les recommandations rassemblées dans le cadre de la réunion ont été discutées et adoptées par les participants.

INTRODUCTION

1. La première réunion de la nouvelle structure du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la zone sud du COPACE (Comité des pêches pour l'Atlantique centre-est) s'est tenue à l'hôtel Miklin à Accra, au Ghana le 29 octobre 2009. Ont assisté à la réunion des représentants du Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone et Togo. Chaque pays devait être représenté par le Directeur des pêches et le point focal national du projet EAF-Nansen. Des représentants du Partenariat stratégique du Fonds d'investissement pour la pêche de l'Union africaine et du CPCO et de la FAO ont également participé à la réunion. La liste des participants figure en Annexe 2.
2. Les membres ont participé à la réunion conjointe du Groupe de travail FAO/COPACE sur les ressources pélagiques – Sous-Groupe du Sud, et le Comité de pilotage régional du Projet EAF-Nansen pour la région du Courant de Guinée s'est tenu le 28 octobre au même endroit.
3. M. Séraphin Nadjé Dedi, Secrétaire général du CPCO et M. Frédéric Adeyemi, Ag. Directeur des pêches du Nigéria, ont été élus Président et Vice-Président respectivement.
4. Le Président a demandé à tous les participants de se présenter et l'ordre du jour de la réunion (Annexe 1) a été adopté sans aucune modification.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PROJET (DEPUIS SON LANCEMENT)

5. Le coordonnateur du projet a donné un bref aperçu des activités qui ont été menées dans le cadre de chacun des résultats du projet depuis le début du projet en décembre 2006.
6. Le coordonnateur a commencé par rappeler aux participants que l'AEP est l'une des approches émergentes pour gérer les ressources naturelles d'une manière holistique et qu'un certain nombre d'instruments internationaux et régionaux sur les pêches ont établi des dispositions qui embrassent les principes de l'approche écosystémique des pêches. Il a cité le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, 1995, la CNUED et son Atelier 21, 1992 et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) à titre d'exemples de ces instruments. Il a dit que la CNUDM oblige les États côtiers à prendre en considération l'interdépendance des stocks de poissons, ainsi que les effets de leurs activités halieutiques sur les espèces associées ou dépendantes des espèces pêchées. Il a noté que l'AEP était plus explicitement abordée dans la Déclaration de Reykjavik adoptée à la Conférence de Reykjavik sur la pêche responsable dans l'écosystème marin en octobre 2001 et a rappelé aux participants le plan d'exécution du SMDD qui appelle à mettre en œuvre une approche écosystémique d'ici à 2010 et l'approbation (en 2003) de l'AEP par le Comité des pêches (COFI) de la FAO en tant que meilleur cadre de gestion des pêches.
7. Il a ensuite passé en revue les principes de base de l'approche écosystémique des pêches, qui sont:
 - Maintenir l'intégrité des écosystèmes;
 - Améliorer le bien-être humain et l'équité;

- Appliquer l'approche de précaution et développer des systèmes de gestion qui s'adaptent;
- Assurer la compatibilité des mesures de gestion (dans toutes les juridictions);
- Élargir la participation des parties prenantes et promouvoir l'intégration sectorielle;
- Améliorer la recherche pour mieux comprendre les écosystèmes et reconnaître que les décisions en matière de conservation et gestion devraient se baser sur les meilleures connaissances disponibles.

8. Il a ensuite rappelé les objectifs immédiats et à long terme du projet et expliqué brièvement les composantes et les résultats présentés ci-dessous.

Composante 1: Politique et gestion de l'AEP

- Politiques conformes aux principes d'AEP formulées aux niveaux national et régional.
- Plans de gestion révisés qui incluent des considérations relatives à l'AEP développés.

Composante 2: Évaluation et suivi des écosystèmes

- Procédures et méthodes d'évaluation et de suivi des caractéristiques clés des écosystèmes établies, y compris le développement de méthodes de collecte de données et d'échantillonnage standardisées et d'un ensemble d'indicateurs scientifiques appropriés.

Composante 3: Renforcement des capacités

- Capacité au niveau scientifique et en gestion des pays partenaires sur les approches AEP accrue.

Composante 4: Appui aux navires de recherche régionaux

- Conseils sur l'utilisation de navires nationaux ou régionaux pour la recherche en rapport à l'AEP y compris la couverture régionale coordonnée par les navires, locaux ou autres.

Composante 5: Planification et diffusion

- Planification du projet et diffusion des informations.

9. En vertu des Résultats 1 et 2, il a noté les ateliers sur la familiarisation et la méthodologie d'évaluation des risques écologiques qui ont été organisés à Accra, Ghana (septembre 2007), Durban, Afrique du Sud (juin 2008), Casablanca, Maroc (juin 2008), Freetown, Sierra Leone (septembre 2008) et Mombasa (janvier 2009). Il a expliqué que les objectifs des ateliers étaient les suivants: (a) présenter aux participants les concepts et les principes pertinents pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique de la gestion des pêches et (b) présenter aux partenaires le projet EAF-Nansen, son champ d'application et ses objectifs et identifier des activités générales à entreprendre en vue de faciliter les processus et activités clés pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches dans la région. Il a été noté que la méthodologie d'évaluation des risques écologiques qui comprend les questions d'identification et hiérarchisation – les intrants nécessaires pour la préparation des plans de gestion des pêches – et aussi le concept et la préparation des rapports sur le projet, ont été présentés aux participants des ateliers.

10. Il a été noté qu'une étude théorique sur les instruments applicables à l'AEP en Afrique, comprenant des études de cas, est menée actuellement en collaboration avec le Service

droit et développement (LEGN) de la FAO. L'objectif de l'étude est de guider le développement ou l'amendement des législations des pays relatives à l'AEP et de permettre au projet EAF-Nansen d'aider les pays à intégrer le concept d'AEP dans les législations nationales concernées.

11. En vertu du Résultat 3, il a été noté que 17 campagnes représentant (un total de) 555 jours de recherche ont été réalisées en 2007 et 2008 en collaboration avec le programme BENEFIT (en cours en Angola, Namibie et Afrique du Sud), les projets GEM soutenus par le FEM et les autres partenaires et 300 jours de campagnes sont prévus pour 2009.
12. Le coordonnateur a relevé que plus de 250 scientifiques nationaux ont participé à des campagnes et que les résultats des prospections ont été documentés dans les rapports de campagnes produits par les directeurs de campagne de l'Institut de recherche marine (IMR) assistés des scientifiques locaux qui y ont participé. Des réunions post-campagnes ont été organisées au cours de laquelle les résultats ont été présentés aux autorités nationales (gestionnaires, scientifiques et politiques). En outre, un atelier d'analyse des données récoltées a eu lieu à Accra, au Ghana en décembre 2008 et un atelier similaire a été prévu du 3 au 12 novembre 2009 à Maurice pour les pays de la région CPSOOL.
13. Une réunion d'experts pour le développement d'activités liées au SIG au sein du projet EAF-Nansen a eu lieu à Rome du 30 septembre au 2 octobre 2008 dans le but d'évaluer le potentiel des SIG comme outil essentiel pour faciliter la mise en œuvre de l'AEP.
14. Concernant les Résultats 4 et 5, le coordonnateur a noté que le projet a fourni un appui pour la tenue de plusieurs ateliers et réunions du Groupe de travail d'évaluation des stocks dans la zone du COPACE, y compris celui d'évaluation des petits pélagiques – Sous-Groupe du Sud qui s'est réuni à Accra du 19 au 28 octobre 2009.
15. Concernant la composante sur le renforcement des capacités du projet (Résultat 6), il a été mentionné qu'un atelier de formateur a eu lieu en février 2009 à Rome et que le projet explore les options possibles de formations formelles avec certaines universités en Afrique.
16. Concernant la planification, la diffusion et la communication du projet (Résultat 6) il a été fait mention des réunions tripartites annuelles (FAO, Norad, IMR) et du Forum annuel. Le Forum annuel vise à établir un rapport d'avancement du projet, à diffuser les expériences, à identifier les meilleures pratiques et à discuter des stratégies. Le premier forum s'est tenu à Rome le 16 décembre 2008. Il a été signalé qu'une stratégie de communication pour le projet avait été préparée, qu'un projet de site Internet (www.eaf-nansen.org) était en cours d'élaboration et qu'un bulletin d'information du projet était en préparation.
17. Le coordonnateur a informé les participants qu'au début de l'année le projet a demandé à tous les Groupes de travail nationaux (GTN) de préparer une note de synthèse qui définirait la nature de l'engagement national dans le cadre du projet. Il a dit que la première étape dans l'application de l'approche écosystémique des pêches (AEP) est de s'assurer que le pays soit bien préparé à entreprendre ce processus et soit réaliste quant à ce qu'il peut offrir et quand. Il est donc essentiel de définir le champ d'application du travail, les activités à réaliser, et le type de questions à traiter et aussi d'identifier les types

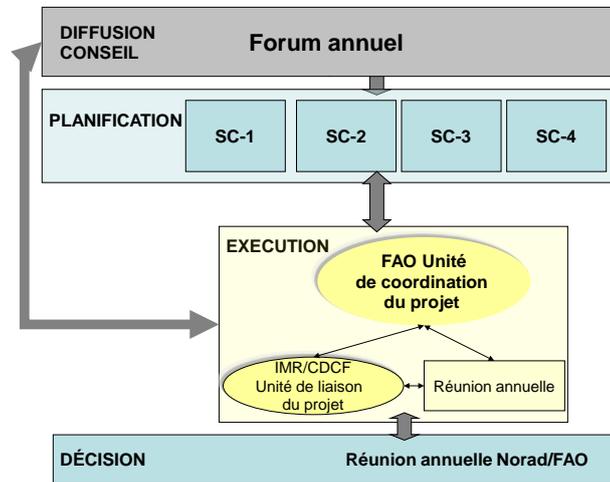
d'organismes ou de groupes à impliquer dans le processus. La note de synthèse devrait présenter ces idées.

18. Il a noté que certains pays de la région n'ont ni soumis leur note de synthèse ni réagi au rappel qui leur a été envoyé à ce sujet. Il a également relevé que, sur la base des commentaires de l'Unité de coordination du projet sur les notes de synthèse de présentation, chaque GTN a été invité à développer, à partir de la note de synthèse, un petit projet qui pourrait être financé par le projet EAF-Nansen. Ce dernier met à la disposition de chaque GTN un montant de 5 000 \$EU pour faciliter ce travail.
19. Concluant son exposé, le Coordonnateur a informé les Comités sur les projets suivants préparés par le projet EAF-Nansen avec la Commission du Courant de Benguela, et qu'il aidera la Commission à mettre en œuvre les campagnes sur les écosystèmes avec le N/R DR. FRIDTJOF NANSEN:
 - Fournir des avis sur les accords institutionnels qui soutiennent une approche écosystémique des pêches.
 - Développer une stratégie visant à développer et à intégrer la dimension humaine d'une approche écosystémique des pêches dans la région.
 - Mettre en œuvre un processus qui permette l'examen (audit) et le suivi de l'AEP.
20. Il a demandé si de tels projets pourraient être reproduits dans la région du sud-ouest de l'océan Indien en collaboration avec le projet GCLME et les commissions sous-régionales des pêches (à savoir CPCO et COREP).
21. Plusieurs membres du Comité ont exprimé des opinions diverses sur la mise à jour donnée sur le projet et ont déploré que la région semble avoir pris du retard dans la mise en œuvre du projet EAF-Nansen. Les principaux points abordés des discussions ont été:
 - Une préoccupation a été exprimée sur l'absence du projet GCLME lors de la réunion.
 - Le problème auquel a fait face le projet GCLME et l'effet sur les pays du non-lieu des campagnes du N/R DR FRIDTJOF NANSEN dans la région.
 - Une préoccupation similaire a été exprimée au sujet de l'inactivité et du manque de participation de l'organe sous-régional des pêches pour l'Afrique centrale, le COREP.
 - L'attention de la réunion a été attirée sur le début de la mise en œuvre du nouveau programme ACP Fish II "Renforcement de la gestion des pêches dans le programme des pays ACP" financé par l'Union Européenne et a indiqué que le projet EAF-Nansen cherche un partenariat avec le projet ACP.
 - Il a été souligné que le document de projet ne précise pas le rôle (par exemple la contribution financière et technique) des pays participant au projet, quelques-uns disant même que les pays n'ont pas été suffisamment informés.
 - Certains pays ont voulu savoir la meilleure façon de bénéficier du projet, en particulier pour la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion halieutique.

STRUCTURE DE GESTION DU PROJET ET RÔLES

22. Le Coordonnateur du projet a présenté ce point. Il a dit que dans le cadre de l'accord institutionnel du projet, la structure de gestion du projet est illustrée dans la figure ci-

dessous avec un Comité directeur régional pour chacune des quatre zones du projet à savoir, la zone du Grand écosystème marin du Courant des Canaries, du Grand écosystème marin du Courant de la Guinée, du Grand écosystème marin du Courant de Benguela et du Grand écosystème marin du Courant d'Agulhas et de Somalie (dénommé dans le présent rapport zone de l'océan Indien du sud-ouest).



23. Il a précisé que chaque CDR doit avoir des représentants de la recherche halieutique et des institutions de gestion dans les pays partenaires de la région, ainsi que des représentants de l'IMR en Norvège, de la FAO et des programmes du GEM et autres programmes partenaires et projets d'exploitation dans la zone.
24. Le CDR est chargé d'évaluer l'état d'avancement du projet et de formuler des recommandations en matière de gestion concernant les exigences, les priorités et les plans de travail pour la mise en œuvre du projet dans les régions respectives. Le coordonnateur a noté que les comités de pilotage régionaux sont actuellement opérationnels.
25. Un Groupe consultatif a été créé pour jouer le rôle de "Comité directeur global" pour évaluer l'avancement du projet dans les régions, et conseiller la direction du projet pour assurer la mise en œuvre effective du projet.
26. Un Groupe de travail régional (GTR) sur l'AEP a été mis en place dans chacune des quatre régions opérationnelles du projet. Chaque GTR est composé d'un membre (et son suppléant) de chaque pays et des représentants des projets régionaux concernés et des commissions/comités sous-régionaux des pêches le cas échéant. Le GTR est un forum pour l'apprentissage et l'échange d'idées et de conseils relatifs à l'AEP dans une région donnée.
27. Le projet facilite la mise en place d'un Groupe de travail national sur l'AEP dans chaque pays participant. Le rôle du GTN est d'aider à la mise en œuvre du projet et non d'en assumer l'entière responsabilité, ce dont est chargé le Département des pêches. Le coordonnateur a présenté les termes de référence des groupes de travail régionaux et nationaux.

LES CAMPAGNES DU N/R DR. FRIDTJOF NANSEN

28. Merete Tandstad de la FAO a retracé l'historique du programme Nansen et a rappelé les campagnes qui ont été menées dans la zone sud du COPACE au fil des ans, tant dans la sous-région avec le soutien de la FAO qu'en partenariat avec le projet GCLME. Elle a observé que des campagnes pélagiques et démersales avaient été réalisées. Elle a précisé les objectifs des campagnes:
- Cartographier la répartition et estimer l'abondance des principaux stocks de poissons pélagiques et démersaux.
 - Cartographier les régimes hydrographiques généraux.
 - Faire un échantillonnage du zooplancton.
 - Former à bord du navire sur le programme de campagne.
29. Elle a noté que les échantillons de contenus stomacaux (aliments et habitudes alimentaires) et les échantillons de sédiments de fond avaient été recueillis lors des campagnes récentes pour effectuer une cartographie de la biodiversité benthique. Elle a expliqué les méthodes utilisées durant les campagnes et donné un bref aperçu de quelques-unes des conclusions.
30. Mme Tandstad a expliqué que le coût des opérations du navire est à la fois assumé par le projet EAF-Nansen et le partenaire qui en fait la demande et que l'accès au navire et les coûts pour les partenaires sont déterminés par un ensemble de conditions minimales, entre autres, la nature du travail à faire, du site, de la possibilité de renforcer les capacités et de faciliter l'appropriation locale.
31. Le problème des campagnes avec le projet GCLME a été soulevé de nouveau, mais le Coordonnateur du projet a indiqué que le sujet devrait être mis de côté puisque le projet GCLME n'était pas représenté à la réunion. Néanmoins, les membres ont appelé à accroître la collaboration entre le projet GCLME et le projet EAF-Nansen.
32. Certains membres du Comité ont soulevé la question de l'accès aux données recueillies par le N/R DR. FRIDTJOF NANSEN. La FAO a expliqué que les données appartenaient d'abord et avant tout, aux pays et que le projet EAF-Nansen pouvait les divulguer sur demande et avec l'approbation du pays concerné.
33. Un membre du Comité s'est dit préoccupé par la faiblesse de l'indemnité journalière de subsistance accordée aux scientifiques qui participent aux campagnes et a demandé que le projet se penche sur ce sujet.

PLAN DE TRAVAIL POUR 2009/10

34. Lors de sa présentation de l'ordre du jour, Kyriakos Kourkouliotis, Chargé des activités du projet EAF-Nansen, a rappelé la durée du projet, le budget total, les contributions de la NORAD et des partenaires (la FAO et les projets GEM) et l'insuffisance de financement du projet. Il a rappelé aux membres du Comité que le budget total couvre l'exploitation du navire et la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches, tant au niveau national que régional. Il a précisé que celle-ci consiste à intégrer les questions écosystémiques dans la gestion, la formulation des politiques, le renforcement des

capacités, les SIG, la diffusion de l'information, etc. Il a noté que, jusqu'à présent, l'appui aux pays a consisté à convier des scientifiques et des gestionnaires dans des réunions et des ateliers et à informer les membres que les prochaines étapes seront l'élaboration de notes de synthèse que les GTN préparent actuellement avec l'objectif de les développer en petits projets pouvant être financés par le projet EAF-Nansen.

35. Les fonds en faveur des activités nationales étant limités, M. Kourkouliotis a précisé qu'il n'y aurait pas de dotation budgétaire spécifique à chaque pays et que le décaissement se ferait selon les demandes. Il a expliqué que le projet a été conçu avec des liens forts avec les projets du FEM existants et que le financement des activités devrait donc s'accroître.
36. Il a expliqué la procédure pour accéder à un financement du projet pour le travail des GTN. Il a également expliqué la nature et l'essence de la lettre d'accord (LoA) requise par la FAO, les orientations pour l'utilisation des fonds et les rapports techniques et financiers attendus des pays. Il a en outre expliqué que les 5 000 \$E.-U. que le projet tente actuellement de transférer aux pays ont seulement pour objectif de faciliter le travail des GTN et ne devraient pas être considérés comme la seule source de financement du projet pour le pays.
37. M. Kourkouliotis a conclu en disant que le programme de travail pour l'année à venir est donc un mixte du programme de travail de chaque GTN et des activités qui seront entreprises au niveau régional par l'unité de coordination du projet à Rome.
38. Certains membres du comité ont déclaré à la réunion que, dans certains pays, il n'est pas facile d'ouvrir un nouveau compte bancaire pour recevoir des fonds de l'étranger comme l'exige le projet EAF-Nansen. La procédure peut être fastidieuse et, lorsque cela est possible, demande trop de temps pour accéder aux fonds.
39. M. Kourkouliotis a informé le comité que le projet cherchera des moyens de créer un dépôt de fonds à la Représentation de la FAO dans le pays bénéficiaire.

EXAMEN À MI-PARCOURS

40. Lors de sa présentation de l'ordre du jour, le Coordonnateur du projet a informé les participants qu'un nouvel examen interne à mi-parcours (RMP) du projet EAF-Nansen (GCP/INT/003/NOR) a été réalisé en juin/juillet afin d'évaluer l'état de mise en œuvre du projet, de formuler des recommandations pour changer la conception et l'orientation globale, et le plan de travail pour le reste du projet (2009-2011), et pour fournir des éléments afin de discuter la poursuite éventuelle du projet.
41. La réunion a été informée que la FAO a constaté que le rapport d'examen à mi-parcours était bien écrit et abordait les questions clés du projet. Il a été noté que le projet a permis une sensibilisation importante sur les concepts d'AEP dans les pays cibles, mais que les progrès sont variables dans les domaines de l'intégration de l'AEP dans la gestion des pêches, les politiques environnementales et les législations sur la mer, la pêche et l'environnement. Il a également été précisé que, compte tenu des ressources humaines et en navire, le projet devait élaborer des critères détaillés pour décider des priorités d'action comprenant les besoins et l'engagement des pays, l'importance sociale et économique des écosystèmes marins et leurs menaces et fragilité.

FORMATION ET BOURSES

42. La réunion a été informée que la composante Renforcement des capacités du projet n'est pas encore pleinement développé, mais une formation et un renforcement des capacités ont été mis en place avec des activités liées aux campagnes du N/R DR. FRIDTJOF NANSEN et des ateliers et réunions ont été organisés sur l'évaluation des risques écologiques et l'élaboration des plans de gestion des pêches. Le coordonnateur du projet a informé la réunion sur les programmes de renforcement des capacités prévus, entre autres un cours formel à l'Université du Ghana, Accra.
43. Le coordonnateur a informé les membres que le groupe consultatif a demandé au projet de faire la distinction entre les programmes de cours et de formation à court terme et ceux à plus long terme et que le projet EAF-Nansen ne doit pas combler le vide et remédier aux insuffisances dans le domaine de formation sur la pêche comme peut-être certains des pays participants pourraient penser.
44. Les participants ont félicité le projet pour ces initiatives de formation et indiqué qu'un préavis suffisant devait être donné avant le début du cours à l'Université du Ghana. Ils ont également suggéré d'établir une collaboration similaire avec une université au Maroc pour le cours proposé aux francophones.

AUTRES QUESTIONS

45. Le coordonnateur du projet du Fonds d'investissement pour une pêche durable de l'Union africaine, Nancy Gitonga, a expliqué la nature du fonds et comment les pays pouvaient tirer parti des possibilités qu'il offre. Elle a encouragé les pays à saisir l'occasion donnée par les différents projets dans la région et la possibilité de rassembler les différentes contributions en tant que co-financement nécessaire pour accéder à des financements plus importants de la part du Fonds d'investissement pour les projets nationaux.
46. Elle a également informé la réunion sur la conférence des ministres des pêches africains qui se tiendra à Banjul, en Gambie en décembre 2009. Elle a précisé que, par le passé, l'Union africaine n'avait pas donné à la pêche l'importance qu'elle méritait et qu'elle était heureuse de constater les changements en cours. Elle a également encouragé les directeurs des pêches actuels à travailler dur pour faire que leurs ministres assistent à la rencontre de Banjul.
47. Les participants ont félicité le projet pour la stratégie de communication qui a été développée et ont demandé que le document soit envoyé à tous les points focaux nationaux EAF-Nansen et aux partenaires des projets pour sa mise en œuvre.
48. Pour améliorer la visibilité de l'appui des pays au projet EAF, il a été suggéré que la contribution en nature des pays soit clairement indiquée dans la brochure du projet et la stratégie de communication.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

49. La FAO a expliqué que, pour minimiser les dépenses en réunions de projet, ces réunions sont généralement planifiées avec d'autres réunions de la FAO ou des partenaires. Par conséquent, la date et le lieu de la prochaine réunion seront décidés en consultation avec le COPACE et les partenaires et seront communiqués aux membres en temps voulu.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

50. Au cours de la réunion, la FAO a présenté une série de recommandations pour examen par les participants. Après discussions, les recommandations suivantes ont été adoptées.

51. Le Comité directeur régional (CDR) du projet EAF-Nansen pour la zone du GCLME:

- A apprécié le soutien fourni par la NORAD par le biais de la FAO et noté que l'assistance fournie aide les pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du Sommet mondial pour le développement durable, relatifs au secteur des pêches.
- S'est félicité de la présentation faite sur les résultats et recommandations de l'examen à mi-parcours et a exprimé sa gratitude aux examinateurs.
- A exhorté instamment les pays participants de la région d'accélérer la mise en place des Groupes de travail nationaux.
- A encouragé les Groupes de travail nationaux à développer des notes de synthèse qui reflètent les synergies potentielles et complémentarités avec d'autres initiatives régionales et nationales en vue de promouvoir le développement des activités de collaboration d'une manière rentable et efficace.
- A pris note des difficultés administratives pour l'ouverture d'un compte bancaire pour recevoir des fonds pour le fonctionnement des GTN et a proposé que les financements du projet EAF-Nansen soient acheminés par l'intermédiaire de la Représentation de la FAO dans chaque pays.
- A reconnu l'importance de promouvoir la coopération régionale dans la gestion des ressources marines dans la région GCLME et s'est félicité de l'initiative du projet EAF-Nansen de passer un partenariat stratégique avec le projet GCLME pour les activités d'intérêt commun. À cet égard, le Comité directeur s'est dit préoccupé par l'absence du projet GCLME à la réunion.
- A pris note de l'importance des campagnes de recherche pour informer les processus de gestion des pêches dans la région et a proposé que le projet EAF-Nansen entre en contact avec le projet GCLME afin d'explorer les possibilités de reprendre les campagnes menées par le N/R DR. FRIDTJOF NANSEN dans la région dès que possible.
- A pris note avec satisfaction de la stratégie de communication développée par le projet EAF-Nansen et a demandé que le document soit envoyé aux GTN pour leur permettre de développer leurs propres publicités et actions de sensibilisation et matériel à l'échelle nationale.
- A demandé au projet EAF-Nansen de rendre visible dans tous les supports de communication, la contribution fournie par les pays participants (personnel, équipement, bureaux, etc.) pour la mise en œuvre du projet EAF-Nansen. Cette information est absente du document de projet et si elle est disponible, elle pourrait être utile aux GTN pour mobiliser des apports additionnels de leurs gouvernements respectifs pour soutenir le travail des groupes de travail nationaux AEP.
- S'est félicité de la présentation faite par Mme Nancy Gitonga du Fonds d'investissement pour la pêche durable de l'Union africaine et sur la Conférence des ministres africains des pêches qui doit avoir lieu à Banjul, en Gambie, en décembre 2009. Les points focaux et les directeurs de la pêche ont été encouragés à informer les Ministres des pêches au sujet de l'approche écosystémique des pêches avant que les ministres se rendent à la conférence.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

08:30-09:00	Inscription
09:00-10:30	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et arrangements administratifs • Élection du Président, du Vice-Président et des Rapporteurs • Ordre du jour • Introduction du Projet EAF-Nansen <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour sur les activités ○ Structure du projet d'aménagement et rôles
10:30-11:00	Pause-café
11:00-13:00	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes du N/R DR. FRIDTJOF NANSEN <ul style="list-style-type: none"> ○ Campagnes dans la région GCLME ○ Plan d'étude pour 2009/10 • Plan de travail pour 2009/10 <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités dans le pays (notes succinctes de présentation du projet) ○ Finances et questions administratives
13:00-14:00	Déjeuner
14:00-16:00	<ul style="list-style-type: none"> • Examen à mi-parcours • Formation et bourses • AOB <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonds d'investissement des pêches de l'Union africaine ○ Conférence des ministres africains • Conclusions et recommandations
16:00-16.30	Pause-café <ul style="list-style-type: none"> • LA FIN

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

BÉNIN

Ben Johnson
 Chef de Service Suivi Évaluation
 Direction des pêches
 BP 383 Cotonou-Bénin
 Tel.: +229 95062620/97020331

Roger Djiman
 Centre de recherches halieutiques et
 océanologiques du Bénin (CRHOB)
 03 B.P 1665 Cotonou-Bénin
 Tel: +229 21317586/95957488
 Email: rodjiman@yahoo.fr

Zacharie Sohoun
 Centre de recherches halieutiques et
 océanologiques du Bénin (CRHOB)
 03 B.P 1665 Cotonou - Bénin
 Tel: +229 97072057
 Email: zsohou@yahoo.fr

CAMEROUN

Samuel Bouba
 Sous-Directeur des technologies des
 pêches et des industries halieutiques
 Ministère de l'élevage, des pêches et des
 industries animales
 Direction des pêches et de l'aquaculture
 Yaoundé
 Tel: +237 22316049
 Fax: +237 22313840 / 99855761
 Email: boubasamuel2002@yahoo.fr

Salvador Ngoande
 Sous-Directeur de la pêche industrielle et
 artisanale
 Ministère de l'élevage, des pêches et des
 Industries Animales
 Direction des pêches et de l'aquaculture
 Yaoundé
 Tel: +237 22316049
 Mob: +237 99 99 04 72
 Fax: +237 22313840
 Email: sango_cam@yahoo.fr

CÔTE D'IVOIRE

Alain Ahuatchy Kodjo
 Ingénieur des eaux et forêts/Halieute
 Direction des pêches maritimes
 BP V19
 Abidjan
 Tel.: +225 07688132/0236232
 +225 21356169
 Email: Kodjoalain@yahoo.fr

Joanny Tapé,
 Centre de Recherches océanologiques
 B.P.V 18 Abidjan
 Côte d'Ivoire
 Tel.: +225 21 355880 /21356315
 Email: joannytape@yahoo.fr

**CONGO (RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE)**

Koffi Mulumba
 Chef de Division à la Direction des pêches
 Ministère de l'agriculture, de la pêche et de
 l'élevage
 Kinshasa
 E-mail: mulumbankelenda@yahoo.fr

Jean Tsomba Dihonga
 MINAGRIPA
 Direction des pêches
 Kinshasa
 Tel: +243 815046185
 Email: jeandihonga@yahoo.fr

GABON

Micheline Schummer
 Chef du Service des évaluations et de
 l'aménagement des ressources halieutiques
 Direction générale des pêches et de
 l'aquaculture
 B.P. 9498, Libreville
 Tel : +241 748992/06610033
 Fax : +241 764602
 Email: schmiche@yahoo.fr

GHANA

George Hutchful
Deputy Director of Fisheries
Fisheries Commission
P.O. Box: GP 630 Accra
Tel: +233 676035/244160621
Email: georgeh7@hotmail.com

Setor Avoke

Assistant Director of Fisheries
Fisheries Commission
P.O. Box: GP 630 Accra
Tel: +233 676035

Paul Bannerman

Assistant Director of Fisheries
Marine Fisheries Research Division
P.O. Box BT 62 - Tema
Tel: +233 22202346
Mob: +0244 794859
Fax: +233 22206627
Email: paulbann@hotmail.com

GUINÉE

Ibrahima Sory Sylla
Directeur national de la pêche maritime
Ministère de la pêche et de l'aquaculture
Conakry
Email: isorel2005@gmail.com
isorels@yahoo.fr

Sory Traoré

Centre National des Sciences Halieutiques
de Boussoura (CNSHB)
BP 3738
Conakry
Tél. : +224 60 34 21 33
Email : so_traore@yahoo.fr

LIBÉRIA

Yeviewuo Z. Subah
Coordinator
Bureau of National Fisheries
Ministry of Agriculture
P.O. Box 10-9010 Monrovia
Tel: +231 6-517742/5
Email: yeviewuoZsubah@yahoo.com

Alvin S. Jueseah
Fisheries Statistician
Bureau of National Fisheries
Ministry of Agriculture
P.O. Box 9010
Tel: +231 5824491
Email: alvinjueseah@yahoo.com

NIGÉRIA

Frederick Folajimi Adeyemi
Ag. Director of Fisheries
Federal Department of Fisheries
Abuja – Nigeria
Tel.: +234 7032902444
Email: adeyemifisher@yahoo.com

Akanbi Bamikole Williams
Principal Research Officer
Nigerian Institute for Oceanography and
Marine Research
P.M.B. 12729 Marina, Lagos
Tel: +234 802 3441039, +234 1 8986657
Fax: +234 1 2617530
Email: abwilliams2@yahoo.com

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Jean Pierre YOBARD MPOUSSA
Directeur général de la pêche maritime
Direction générale de la pêche maritime
B.P. 1650
Brazzaville
Email: yobard_jp@yahoo.fr

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Dias José Sousa Lopes
Direction Générale des Pêches
Bairro 3 de Fev. Sao Tome
BP 59 Sao Tome et Principe
Tel.: +239 912837
Email: lopesjose60@hotmail.com

SIERRA LEONE

Alpha A. Bangura
Deputy Director of Fisheries
Ministry of Fisheries and Marine
Resources
Brookfields, Freetown
Tel: +232 76 674658
Email: aalphabangura@yahoo.com

Sheku Sei
 Fisheries Officer
 Ministry of Fisheries and Marine
 Resources
 Freetown
 Tel: +232 33899454
 Fax: +232 22240828 / 242165
 Email: seisheku@yahoo.com

TOGO

Domtani Ali
 Directeur des pêches et de l'aquaculture
 B.P. 4041
 Lomé
 Tel: + 228 900 60 11 / + 228 221 34 70
 Email: domtania@yahoo.fr

Kossi Maxoè Sedzro
 Chef de la Division de la promotion des
 pêches et de l'aquaculture
 B.P. 4041
 Lomé
 Tel : +228 9070333-2213470
 Email: ksedzro69@hotmail.com

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Nancy Gitonga
 Regional Advisory Committee
 Coordinator
 African Union – IBAR
 P.O. Box 30786 00100
 Nairobi, Kenya
 Email: Nancy.gitonga@au-ibar.org

FCWC/CPCO

Séraphin Nadjé Dedi
 Secrétaire général
 Comité des pêches du Centre-Ouest du
 golfe de Guinée (CPCO)
 P.O. Box BT 62
 Tema, Ghana
 Tel: +233 207586321
 Email: sdedi.nadje@yahoo.fr

FAO/UN

Tarub Bahri
 Fishery Resources Officer
 Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 00153 Rome, Italy
 Tel: +39 0657055233
 E-mail: Tarub.Bahri@fao.org

Kwame Koranteng
 EAF-Nansen Project Coordinator
 Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 00153 Rome, Italy
 Tel. : +39 0657056007
 Fax : +39 0657053020
 Email: Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
 Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657053715
 Fax: +39 0657053020
 Email: Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

Merete Tandstad
 Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657052019
 Fax: +39 0657053020
 Email: Merete.Tandstad@fao.org

Rose A. Sah
 Bilingual Secretary
 Regional Office for Africa
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 P.O. Box: 1628 Accra, Ghana
 Tel.: +233 21675000 Ext. 3121
 Fax: +233 21668427/307010955
 Email: Rose.Sah@fao.org